L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO. 21, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT.

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENT pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes faisant négoce de détail, $60; les Banques, et compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, ainsi que les agents pour navires, batimens et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Le privilége des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque jour, et ne sera pas étendu.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, les avis de nouveaux livres, les articles signés par des passagers, les annonces de salles d'amusement, &c. devront payer au taux des annonces.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles payeront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et autres annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

BATEAUX DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.
POUR LA MOBILE.

Les bateaux à vapeur à basse pression CAROLINE, capitaine Sutton, et SOUTHERNER, capitaine Allen, partiront du lac deux fois par semaine, après l'arrivée des chars de 11 heures A. M. Pour les jours de départ, voir les affiches.
Pour fret et passage s'adresser à A. G. SLOO,
[illegible] Bureau de la Malle des E. U. rue du Camp, 25.

Le paquebot de la Malle des Etats-Unis BUCKEYE, capitaine J. B. Thompson, ayant changé ses jours et heures de départ, partira désormais de la Nouvelle-Orléans pour Bayou Sarah, tous les Lundis et Jeudis à 5 heures P. M., et repartira du Bayou le lendemain à la même heure. 12 jan

POUR ST. MARTINVILLE (Attakapas)—Le steamer ZEPHYR, capt. Smith, est attendu de jour en jour aussitôt arrivé il commencera ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et St. Martinville.
Pour plus d'informations, s'adresser à
24 dec HALL, BEIN & CLAPP, 60, rue Tchapitoulas.

LIGNE DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET NEW-YORK.

Navire FRANKFORT, capitaine J. G. Russell.
" ST. MARY, " R. W. Foster.
" AUBURN, " N. P. Durfey.
" TRENTON, " J. S. Bennett.
" FAIRFIELD, " J. L. Wilson.

Tous ces navires sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, tirent peu d'eau et ont été construits exprès pour le commerce. Leurs aménagements ne peuvent être surpassés en confortable, ils sont commandés par des hommes d'expérience.
Ces navires seront toujours remorqués à la vapeur en montant et en descendant le fleuve.
Pour fret ou passage, s'adresser à
9 30 nov J. W. STANTON & Co, 36, Poydras.

PAQUEBOT REGULIERS ENTRE LA *NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.*
LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co.
Pour partir de la Nouvelle-Orléans tous les dix jours.

Navire Kentucky	600 tonneaux,	capitaine	J. L. Rogers	
" St-Louis,	300	"	"	Orice King.
" Tennessee,	400	"	"	G. D. Wise.
Barque Bashaw,	400	"	"	Frey Howes.
" Sukan,	380	"	"	F. A. Burwell.
" Natchez,	300	"	"	J. B. Lindsey

Tous les navires ci-dessus sont de première classe et doublés en cuivre, ils ont été construits pour le commerce, ils tirent peu d'eau, et ont de beaux aménagements pour passagers, leurs provisions sont excellentes. Les capitaines sont des hommes d'expérience, et auront toute attention pour leurs passagers. Ces navires montent et descendent toujours le fleuve à la remorque.
Les soussignés sollicitent respectueusement le patronage public.
Pour fret ou passage s'adresser à
HARROD & DARLING,
17 nov rue de la Commune.

AGENT POUR LES PASSAGERS qui desirent faire des traversées régulières soit à la Chambre soit à l'envers pour tous les ports de la Grande Bretagne, l'Irlande, les Etats-Unis et le Texas. Le soussigné ayant pris des grands arrangements avec MM. G. Sherlock & Cie. de Liverpool, connus sous des rapports très favorables comme agents des émigrants, peut aujourd'hui fournir tous les moyens à ceux qui désirent faire transporter leur famille ou leurs amis de l'autre côté au Nord ou au Texas sur des batimens de première classe, bien connus et commandés par des hommes habiles et expérimentés. Les prix des passages sont peu élevés. Le prix du transport par la vapeur jusqu'aux émigrants demeurant dans l'intérieur sera fourni par l'agence, et dans le cas ou il aurait été payé par l'émigrant, remise lui en sera faite.
Les personnes qui désirent faire des retours à leurs amis dans les îles anglaises trouveront des traites chez le soussigné à des prix raisonnables.
ALEXANDER GOW,
Agence de l'émigration européenne, 20, Bienville.
M. G. Sherlock est actuellement en ville, il se fera un plaisir de fournir tous les renseignements qu'on lui demandera.
26 nov

POUR NEW-YORK.
La barque GLOBE, capitaine Silly, partira samedi, 19 du courant. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis les batisses du triangle ou à FOSDICK & BROTH.
17 fev 66, Camp.

POUR NEW-YORK—Le navire HARRY, capitaine B. Pierce, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY,
17 fev 73, Camp

POUR NEW-YORK—Le navire LOUISVILLE, capitaine M. Hunt, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à JAMES & WOODRUFF,
17 fev 76, Camp

POUR NEW-YORK.
Le brick du voilier SOLON, capitaine Crabtree, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
S & J P WHITNEY, 73, Camp.
17 jan

POUR NEW-YORK—Le brick TOM-PAYNE, capitaine Lucas, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G BEDFORD & BECK,
24 Douane.

POUR BOSTON—Pour partir mercredi 23 du courant—Le brick GIBRALTAR, capitaine Yates, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 100 balles coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis les magasins triangulaires ou à
21 f FOSDICK & BROTH. 66 Camp.

POUR BOSTON.
Le navire ST. LOUIS, capitaine O. King, partira sous peu. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord vis à vis le poteau No. 64, 1ère municipalité, ou à
HARROD & DARLING,
21 fev 49, Commune.

POUR BOSTON.
Le navire MASSACHUSETTS, capitaine Shibles, partira sous peu. Pour fret de 300 balles s'adresser à NORCROSS & FOSDICK,
rue Gravier, ou à
18 fev G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR BOSTON—Le navire ROSALINA, capitaine Peke, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
S & J P WHITNEY,
17 fev 73, Camp

POUR BOSTON—Le navire WAKONA, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
S & J P WHIENEY,
73, Camp

POUR BOSTON.
Le brick TARANTO, capitaine W. Fales, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
LEVI H GALE,
15 fev 93, Commune.

POUR BOSTON—La goëlette CATHERINE, capitaine Vesper, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
G BEDFORD & BECK, 24, Douane.
ou à
3 fev NORCROSS & FOSDICK, Gravier.

POUR BOSTON.
Le brick OSNARD, capitaine Snow, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au Picayune tier ou à
J A MERRITT, 53, Camp.

POUR BOSTON—La barque NATCHEZ, capitaine J. B. Lindsey, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à HARROD & DARLING,
12 fev 49, Commune

POUR BOSTON—Le navire KENTUCKY, capitaine J. L. Rogers, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à
HARROD & DARLING, 49, Commune

POUR BOSTON—Le brick OHIO, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
RICK & HATHAWAY,
1 fev 71, Magasins.

POUR BOSTON.
Le navire JAMES H SHEPARD, capitaine S. C. Redman, partira immédiatement, ayant la moitié de son chargement engagé. Pour fret et passage s'adresser à
24 f HARROD & DARLING, 49 Commune.

POUR BOSTON.
Le brick FAVORITE, capitaine Paxton, peut prendre 800 barils de farine et partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à
THAYER & CUSHING,
20 jan 67, Tchoupitoulas.

POUR BOSTON.
Le navire HOWARD, capitaine Hill, est maintenant en chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY, 72, Camp
6 janv

POUR BALTIMORE—Le brick ARCHITECT, a besoin de 500 barils pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
16 fev 24, Douane.

POUR BALTIMORE—Le brick TRIO, capitaine Deane, partira sous peu de jours. Pour fret de 200 barils s'adresser au capitaine à bord ou à
NORCROSS & FOSDICK,
19 fev 45 Gravier

POUR BALTIMORE—Pour partir mercredi 23 du courant—La goëlette TARRY, partira comme il est dit ci-dessus, elle peut encore prendre 200 barils. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le Picayune tier ou à
21 f FOSDICK & BROTH, 66 Camp.

POUR BALTIMORE.
20 du courant—Le navire TIPPECANOE, capit. Adams Grey, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 500 barils, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
10 fev 24, rue de la Douane.

POUR BALTIMORE—Le brick IRIS, capitaine E. Deane, sera expédié immédiatement, peut prendre 200 barils. S'adresser à
14 fev NORCROSS & FOSDICK, 46, Gravier.

POUR BALTIMORE.
Le brick ARCHITECT, capt. J. Alben Grey, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
26 fev 24, rue de la Douane

POUR BALTIMORE—Le brick A. 1. SALDAMAR, capitaine Stables, peut prendre 100 barils de sucre et quelques passagers. S'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
1 fev 24, Douane

MOUSSELINES [illegible] quadrillées blanc; [illegible] rayées [illegible]. Mouchoirs batiste [illegible] à bords imprimés; [illegible]
A vendre chez G. LIENNE.
6 jan 59, Toulouse.

PORT HUDSON ET BAYOU SARAH.
Nouveau Paquebot LUDA, capitaine Thomas Clark.

Le nouveau et élégant steamer LUDA, capitaine Thomas Clark, fera les voyages comme paquebot régulier hebdomadaire entre la Nouvelle-Orléans et les ports ci-dessus; il partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches à dix heures A. M.; à son retour il partira du Bayou Sarah tous les mercredis à dix heures A. M., et du Port Hudson les mêmes jours après l'arrivée des chars du railroad. Il prendra aussi du fret pour Pontoula, ayant été engagé à toucher régulièrement à cet endroit.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JENKINS & BONNER,
22 oct—6 mois 11 rue de Chartres.

Paquebot hebdomadaire entre la Nlle. Orléans et Mobile.
Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant été radoubé à neuf, reprendra ses voyages réguliers vers le 20 mai, partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Mississippi City et Biloxi, et reviendra le dimanche, touchant aux ports ci-dessus et arrivera au Rail Road le lundi matin à 6 heures.
Il partira de la Nouvelle-Orléans pour la Mobile, tous les mardis à 6 heures P. M. touchera aux endroits ci-dessus désignés et arrivera à la Mobile les mercredis à 6 heures, P. M.
Il repartira de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les vendredis à 6 heures, A. M. touchera aux endroits ci-dessus et arrivera à la Nouvelle-Orléans, le samedi à 6 heures du matin.
D'ici au 20 mai, l'Echo fera un voyage par semaine à la Mobile et partira d'ici le samedi soir 24 courant, à 6 heures, pour son premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GINN & DUNN,
19 avril 54, Nlle. Levée.

PAQUEBOT REGULIER—Pour la baie St. Louis, Passe-Christian, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula—Le bateau à vapeur SWAN, capitaine W. H. Limbert, partira tous les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de onze heures du matin, et tous les samedis après l'arrivée des chars de 7 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PRIESTLEY & BEIN,
9 juil 19, Nlle. Levée

POUR BAYOU TUNICA, Bayou Sara, Port Hudson et les ports intermédiaires.—Le steamboat PERSIAN, capt. Hart, partira pour les ports ci-dessus tous les mercredis à 10 heures du matin, et repartira de Bayou Sara tous les samedis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
STETSON & AVERY ou à
4 jan HAWTHORN & WOODS, rue Gravier.

POUR CHARLESTON—Pour partir mercredi 23 du courant—La goëlette HUDSON, capitaine Lewis partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 400 barils, s'adresser vis-à-vis les magasins triangulaires ou à
21 f FOSDICK & BROTH. 66 Kamp.

POUR CHARLESTON—Une goëlette de 1ère classe sera expédiée sous peu, elle a besoin de 500 barils, s'adresser à
12 fev FOSDICK & BROTH., 66, Camp.

POUR CHARLESTON—La goëlette HUDSON, capitaine Lewis, partira sous peu. Pour fret de 300 barils ou passage s'adresser à bord vis à vis les magasins du triangle ou à FOSDICK & BROTHER,
14 fev 66, Camp

POUR SAVANNAH—[illegible]
[illegible] FOSDICK & BROTH.
20 fev 66, Camp.

POUR MOBILE.
La goëlette ORATOR, capitaine Davis, partira sous peu de jours. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
19 fev J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

A VENDRE OU A FRETER

POUR FRET OU CHARTE—La goëlette GILBERT HATFIELD, capitaine Smith, du port de 1500 barils. Aussi la goëlette R. JOSSELIN, capitaine Hand.—TUTTENCY, capitaine Sharp.—LOUISIANA, capitaine Eddy, de 800 barils, doublés et chevillés en cuivre. Pour les conditions, s'adresser à
21 fev. J H ASHBRIDGE, 97 Camp

POUR FRET OU CHARTE—Le brick Georgia, capitaine Lambert est maintenant prêt à recevoir du fret. On préférerait le charger pour la côte. Pour les conditions, s'adresser à
19 f FOSDICK & BROTH, 66 Camp.

POUR FRET OU CHARTE—Le navire LE HEWS, capt. Bertts, est maintenant prêt à recevoir son chargement. Pour les conditions s'adresser à
14 fev FOSDICK & BROTH., 66, Camp

A VENDRE—La barque A. 1. RANGER, âgée de 3 ans, du port de 253 tonneaux, bien armée. Pour plus d'informations, s'adresser au capitaine Merrill, à bord, vis à vis les batisses triangulaires ou à
17 fev HARROD & DARLING, 49, Commune.

POUR ALEXANDRIE, D.C.—La barque fine voilière A. GRACIE, capitaine Rice, sera expédiée sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
3 fev LEVI H GALE, 93, Commune.

POUR PHILADELPHIE.
Le brick DELAWARE, capitaine Horner sera immédiatement expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY,
14 fev 73, Camp.

POUR PHILADELPHIE.
Le brick PAUL T. JONES, capt. Ireland, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à
G. BEDFORD & BECK,
14 fev 24, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—Le brick CAZENOVE, capitaine Dearbour, sera expédié sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
LEVI H GALE, 93, Commune.
3 fev

POUR PORTMOUTH, N. H.
La barque DIANTHE, capitaine Sherey, va partir immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à
S & J P WHITNEY, 73 Camp.
2 f

PORTS D'EUROPE.

POUR LE HAVRE—Le navire A 1, CASPIAN capitaine Patten, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles coton, s'adresser à
24 jan LEVI H GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE.
Le beau navire français l'UNION, capitaine Lubié, partira incessamment pour le dit port. Pour fret de 300 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à
BLANCHARD, EIMER & Co.
25 jan 24, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Le navire GENERAL VEAZIE, capt Couillard, va partir immédiatement. —Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord ou à S & J P WHITNEY,
21jan 73 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire NESTOR, capitaine J. G. Moses, sera expédié sous peu. Pour fret de 100 balles coton, s'adresser à Stetson & Avery ou à S & J P WHITNEY,
17 fev 73, Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire ONTARIO, capitaine J. Jarneson, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser à
S & J P WHITNEY,
17 fev 73, Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire OSCEOLA, capit. Barston sera expédié sous peu. Pour passage seulement s'adresser à
12 f LEVI H GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire FAIRFIELD, capitaine J. L. Wilson, sera expédié sous peu. Pour fret de 600 balles coton, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à
12 f J W STANTON & co. 36 Poydras.

POUR LIVERPOOL—Le navire PALESTINE, capitaine Littlefield, partira immédiatement, la plus grande partie de son chargement engagé. Pour fret de 250 balles coton ou passage, s'adresser à
7fev LEVI H GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire DELAWARE, capitaine David Patten, sera expédié sous peu. Pour fret de 20 balles coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
7fev S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire de 1re classe SWANTON, capitaine Heath, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
7fev S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire MONMOUTH, capitaine Patten, sera expédié sous peu de jours. Pour fret de 200 balles de coton, ou passage, s'adresser à
7fev S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire COLUMBIA, capitaine Clark, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles ou passage s'adresser à LEVI H. HALE,
10 fev 93, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier SOUTH CAROLINA, capitaine Owen, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles coton, ou passage, ayant de bons aménagemens, s'adresser à LEVY H-GALE,
7 fev 93, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier MILO, capitaine Thompson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagemens, s'adresser à
7 f LEVI H GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire FRANCONIA, capitaine Jones, du Havre, est maintenant en charge ment pour le port ci-dessus. Pour fret de 200 balles de coton ou passage ayant de beaux aménagemens s'adresser au capitaine à bord ou à
7fev S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier A. 1, ALBANIA, capitaine Creswell, sera expédié, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord. Pour fret de 150 balles de coton ou passage s'adresser à
LEVI H GALE,
12 fev 93, Commune.

POUR HAMBOURG—Le navire GODDEFROY, capitaine Dehn, a besoin de la valeur de 500 balles coton, s'adresser à SCHMIDT & Co.
11 fev 88, Bienville

POUR HAMBOURG.
Le navire CHARLES, capitaine Coffin, sera expédié sous peu. Pour passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à
10 fev LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR BREME—La barque fine voilière A. L. LAWRENS, capitaine Smith, ayant toute sa cargaison engagée et allant à bord, partira dans le plus bref délai. Pour passage seulement, s'adresser à
7fev LEVI H GALE, 93 rue Commune.

POUR BREME.
Le navire COLUMBIA, capitaine Robinson, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage s'adresser à LEVI H GALE, 93, Commune.

PENDULES—Le soussigné a reçu dernièrement des pendules nouvellement inventées, marchant trente heures, 8 et 30 jours. Aussi, pendules en bois et en cuivre. WM. GRANT.
13 fev 28, Douane

A LA VILLE DE PARIS.
Magasin de confiance.

Encoignure Royale et Orléans, maison de Mr. Viguier

AMTE. BARRAUD, a l'honneur d'annoncer aux dames et messieurs, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France un joli choix de parfumerie et de nouveautés.

Savoir: mouchoirs de batiste unis, fleurs pour chapeaux d'été, jupes crénoline Ordinaud pour l'été, un joli choix de porte-voix [illegible], cols brodés, cols en tulle brodé et [illegible] garnitures, embellis marquisé; gants [illegible] filets pour dame; gants de Paris noir pour homme, chapeaux pour hommes et enfants, jolis porte-cailles, grande et petite étuis en ivoire et palissante pour aiguilles, six mailles de poudre fine à vendre en gros et en détail, brosses à habits, de à poudre, de à tête, de à cheveux, de Peteu fins et communes, peignes à chapeaux; crème de Perse fins et communes, de coque, de cologne, eau de vie de lavande, blanc pour blanchir le teint et ôter toutes les tâches de rousseurs, pommade Barrand pour empêcher la chûte des cheveux, grand assortiment d'extrait d'odeur, flacons unis et cristal, enfin un joli choix de parfumerie qu'il serait trop long de détailler.
Toupets, perruques pour hommes, bandeaux frisettes et fausses queues pour dames.
Mde. Barraud, prie bien les personnes qui voudront lui accorder leur confiance de vouloir croire que tous ces objets ci-mentionnés sont nouvellement arrivés et, qu'il n'y a rien de vieux dans son magasin et offre tout des prix très modérés. 14 fev

ETUDE DE LA LANGUE ANGLAISE.
INSTRUCTION—SYSTEME ORAL.

J. S. DE PALOS, professeur de langues, informe respectueusement les dames et messieurs de cette communauté qu'il enseignera les langues anglaise et espagnole correctement et avec une méthode simple et abrégée.
Par le système oral, l'élève apprend à parler couramment la langue anglaise avec une prononciation correcte, sans étudier la grammaire et sans l'usage d'aucun livre.
M. P. a enseigné le français dans cette ville par le système oral pendant trois ans, et les succès constants qu'il a obtenus en faisant usage de cette méthode est le meilleure preuve de son efficacité; l'élève peut donc facilement, et de quelque manière, lire et écrire grammaticalement la langue et la parler couramment.
Pour ceux qui préfèrent étudier la grammaire et y joindre la méthode pratique orale, l'instituteur prouve de les initier à même en peu de temps de tout une conversation correcte sur tout sujet.
Les classes commenceront aussitôt que le nombre suffisant d'élèves le permettra. Conditions très avantageuses. Pour les classes du soir de 7 à 9 heures.
J. P. S. peut fournir les meilleures références sur sa capacité, etc. etc.
Bureau rue Bienville, 158. 11fev—10m

CHARBON, BOIS, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE de toutes qualités; BRIQUES de lac, SABLE, CHAUX du Nord; PIEUX, MERRAINS, &c. &c. à vendre par CHAUCHON & LEROY,
Chemin Corondelet, entre St-Claude et Trémé

CHAUX,
BRIQUES,
SABLES,
BOIS DE CHAUFFAGE, &c.
Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet. CHS. GUESNARD.
26 juin—6m

CHARBON—19,000 barils de charbon anglais de Cannel et quelques boucauts particulièrement pour l'usage des familles à vendre par
ALEX. GOW, 20 Bienville.
Dépôt de charbon, rue Dauphine entre Canal et Douane.
20 oct

Aux propriétaires de steamboats et de presse à coton.
NOUS avons maintenant en mains une stock pour la saison de bois gras coupé en grande longueur, et nous sommes prêts à passer des contrats avec les propriétaires de steamboats, de presses à coton, &c.
W. E. & R. MURPHY,
8 oct 132, vieux Bassin et 137, Remparts.

Aux propriétaires d'hôtels et de restaurants.
LES soussignés ont actuellement en mains une grande quantité de bois de chêne, de frêne, pin, charbon de Liverpool, de Cannel, de Pittsburg, charbon de bois, sable, &c. &c.
Ils passeront des marchés avec les propriétaires d'hôtels, de restaurants, de pensions, à l'année à une grande réduction sur les prix du marché.
W. E. & R. MURPHY,
8 oct 132, vieux Bassin et 137, Remparts.

25,000 PIEDS planches embouvetées; 20,000 pieds de pin de 1 pouce et 1 1/4 pouce; 50,000 de do à lambris, 3/8, 3/4, 4/4 et 3/9, à vendre par W. E. & R. MURPHY,
8 oct 132, vieux Bassin et 137, Remparts.

CHARBON—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon cannel anglais, Anthracite et d'Ecosse, qu'ils offrent à des prix réduits.
B. & A. SOULIE,
6 nov 55, rue Bienville, au premier.

SACS EN PITRE—15 balles dimension moyenne, à vendre par JOHN A MERRITT,
26 jan 53, Magasins.

MARCHANDISES du pays en différentes descriptions à vendre à bas prix pour clôre des consignations, par RICE & HATHAWAY,
10 fev 71, rue des Magasins.

RIZ—30 tierçons dernièrement reçus, à vendre par RICE & HATHAWAY,
10 fev 71, rue des Magasins.

HUILE et Blanc de Baleine dernièrement reçus et à vendre en magasin, par
10 fev RICE & HATHAWAY, 71, Commune.

SUCRE de la Havane—120 caisses blanc à vendre en magasin par RICE & HATHAWAY,
10 fev 71, rue des Magasins.

CAFE de Rio et de la Havane à vendre par
RICE & HATHAWAY,
10 fev 71, rue des Magasins.

[illegible] pain et Melasse, à vendre par
RICE & HATHAWAY,
10 fev 71, rue des Magasins.

[illegible] 200 caisses et 1/2 de No. 1, à vendre par
HAWTHORN & WOODS. 63, Gravier.

HUILE à lampe—4 tierçons et un barillet, à vendre par HAWTHORN & WOODS,
10 fev 63, Gravier.

CHANDELLES de suif—60 caisses, à vendre par
HAWTHORN & WOODS,
10 fev 63, Gravier.

GRAISSE—1000 barils graisse feuilletée, en déchargement du Gen. Morgan, à vendre par
10 fev CHS. S SACKETT & co, 36, Poydras.

TRAITES sur Philadelphie, de 1 à 60 jours de vue, à vendre par J ALBERT,
10 fev 22, rue St. Louis.

TRAITES sur Paris, à vendre par
10 f J ALBERT, 22, rue St. Louis.

POIVRE de Sumatra, à vendre par
10 f GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier.

VIN de Malaga sec et doux, qualité supérieure, à vendre par GEO. GREEN & BROTH.
10 fev 82, rue Gravier.

VIN de Champagne—35 panier qualité supérieure, à vendre par GEO. GREEN & BROTH.
10 fev 82, rue Gravier.

CAFE Rio et St. Domingue, à vendre par
10 f GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier.

CAFE de la Havane et de Rio, en magasin et à vendre par RICE & HATHAWAY,
4 fev 71, Magasins.

SUCRE de la Havane—115 caisses en magasin à vendre par RICE & HATHAWAY,
4 fev 71, Magasins.

HUILE pour les Tanneurs—29 barils en déchargement de la barque Columbia, à vendre par
RICE & HATHAWAY,
4 fev 71, Magasins.

BLANC de baleine—300 caisses 1re qualité de Boston des marques New Bedford et Nantucket en magasin, à vendre par RICE & HATHAWAY,
4 fev 71, Magasins.

MAQUEREAX—100 barils en magasin, à vendre par
RICE & HATHAWAY,
4 fev 71, Magasins.

CAFE de la Havane—60 sacs en magasin à vendre par
W C WHITRIDGE,
1 fev 76, rue des Magasins

BLANC de baleine—500 caisses New-Bedford, en magasin et à vendre par W C WHITRIDGE,
1 fev 76, rue des Magasins

THE impérial et poudre à canon, en magasin et à vendre par W C WHITRIDGE,
1 fev 76, rue des Magasins

MAQUEREAUX—150 barils en magasin, à vendre par
RICE & HATHAWAY,
28 jan 71, Magasins.

CHANDELLES—60 caisses moulées à vendre par
9 fev FERGUSON & REID, 40, Gravier

SUCRE blanc de la Havane—25 caisses à vendre par
9 f J B VALLS, 35 Gravier.

AMANDES—140 caisses à vendre par
9 f J B VALLS, 35 Gravier.

RIZ—12 tierçons de Charleston à vendre par
9 f J B VALLS, 35 Gravier.

CIGARES—400,000 assortis à vendre par
9 f J B VALLS, 35 Gravier.

GENIEVRE de Hollande—6 pipes à vendre par
9 f J B VALLS, 35 Gravier.

EAU de vie champagne et cognac, à vendre par
9 f J B VALLS, 35 Camp.

VINS, Oporto, Heck, vin rouge, sherry et madère à vendre par
9 fev J B VALLS, 35 Gravier.

ESPECES demandées par M HOLLANDER,
42, Camp.

DOUBLONS, à vendre par
9 fev M HOLLANDER 42, Camp.

SAINDOUX—2300 barillets en magasin, à vendre par
CH. C. SACKETT & Co. 30, Poydras.

WHISKEY—300 barils rectifié, haute preuve et whiskey commun, à vendre par
9 fev CH. C. SACKETT & Co. 30, Poydras.

MORUE, harengs, maquereaux et Saumons, à vendre en magasin par
9 fev THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas.

CHOCOLAT doux, à vendre par
9 fev THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas.

PAPIER de toutes espèces, reçu directement des manufactures et à vendre à prix fixe par
9 fev THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas.

HUILE, chandelles, savons et clous, à vendre par
9 fev THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas.

MARCHANDISES sèches de toutes les descriptions, à vendre par
9 fev THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas.

PORC pour habitation—150 barils de toutes les descriptions aux magasins d'inspections de Bozant, à vendre à bas prix pour clôre des consignations par
9 fev HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier.

SAVON & Chandelles—200 caisses et 1/2 de No. 1 et 75 caisses chandelles de suif, à vendre par
9 fev HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier.

BOTTES ET SOULIERS—75 caisses reçues par le navire Ky.—Chapeaux, 150 caisses pour hommes, 30 do. feutre, 60 de feuilles de palmier, dernièrement reçus et à vendre par
9 fev R. G. HOBBS, 12, Douane.

CAFE de Rio de qualité supérieure, en magasin, à vendre par WILLIAM FREHN,
9 fev 56, Douane

CAFE de Laguayra—1200 sacs qualité supérieure dernièrement reçus et à vendre par
F DE LIZARDI & Co.
9 fev 52, Bienville

CHAPEAUX de Panama—Un très bel assortiment dernièrement reçu, garantis de Panama, à vendre par
F DE LIZARDI & Co.
9 fev 52, Bienville

MONTRES ET BIJOUTERIE.

LES soussignés, importeurs de montres, de bijouterie et de marchandises de Fantaisie, ont reçu par les derniers arrivages, un grand supplément d'articles nouveaux, consistant en:
MONTRES—De M. J. Tobias, Blundell et autres, des principaux fabricants, en or et en argent, échapement à ancres et superbes Lépines; dito de chasse, garanties justes.
BELLE BIJOUTERIE—En diamants et autres pierres précieuses; ornemens pour le cou, topaze, rubis, et autres pierres; bracelets, épinglettes, porte crayons en or, lunettes montées en or et argent, dés, médaillons, cassolettes &c.
ARGENTERIE—Gobelets, cuillères et fourchettes; couverts de dessert, cuillères à potages et à ragoût, &c. garantis de la valeur des piastres.
MARCHANDISES DE FANTAISIE—Nécessaires pour hommes et femmes; canifs et rasoirs de Rodgers, cuirs métalliques à rasoir, supérieurs.
On remonte les diamants et autres pierres et l'on exécute et répare toute espèce d'ouvrage de joaillerie dans le goût le plus exquis. HYDE & GOODRICH,
26 nov 16 rue de Chartres.

AU Magasin au comptant de D. B. Masarty, rue Bourbon no. 220, les articles suivans reçus par les derniers arrivages du Hâvre et de New York:
Indiennes à meuble rouge, bleue et chamois,
do do bleue et gris dessins tapisserie,
Indienne de Mulhouse, jolis dessins calaminés.
Mousseline de laine nouveaux dessins calaminés.
Mousseline do unie couleurs assorties en 3/4 et 6/4.
Mousseline de laine crêponnée, nouvel article,
do do noire unie en 3/4 et 6/4,
Balzorine couleurs assorties, étoffe pour bals,
Satin laine ou foulards étoffe pour robes,
Chales satin façonnés, do véritable cachemir,
Crêpe lissé, couleurs assorties,
do double noir et blanc,
Voiles soie damassés, do guipure,
Soieries, écossaises, chinées, jaspées et façonnées,
Soieries noires toutes largeurs, depuis 5/8 yards jusqu'à 1 1/2 aune.
Parapluies, ombrelles, marquises glacées et brochées,
Bas soie noirs, de fiseelle,
Bas à jours, en coton, fil d'Ecosse et soie pour enfans,
Bas et chaussettes pour hommes, dames et fillettes,
Gants et mitaines en filet noir et écru,
Cravates satin, de lisérées, de lancées,
Casimir jaspé, et cotonnade française,
Bretelles élastiques pour hommes et bambins,
Cols gaufrés pour dames et fillettes,
do brodés et garnis en valenciennes,
Dentelles mailles et valenciennes noires et blanches,
Franges en soie de toutes hauteurs, bourses et
Cordelières en soie, chapeaux et tours de tête pour dames
Bonnets, cotonnade, cotons écrus et blancs 3/4 7/8 et 6/4 et 8/4.
Flanelle blanche et rouge,
Molleton écru et blanc,
Bas et chaussettes anglaises,
Couvertures de laine de 3 et 12 points,
Véritables et imitation Madras puces et en [illegible] &c. &c.
11 nov

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes, reçues par les derniers arrivages: 1000 barriques vin rouge (diverses marques), 25 demi do. vin blanc de Graves, 25 demi do. de choix, 15 demi pipes cognac, 60 barils vinaigre, 50 paniers champagne, grandes bouteilles, 20 do. do. 450 caisses vin St. Julien, 100 do. vins Bas en bouteilles et demi bouteilles, 50 do. vin blanc do. do. 50 do. liqueurs assorties, 20 do. fruits à l'eau de vie, 100 paniers huile d'olives, 10 balles amandes, 60,000 bouchons courts fins, 20,000 do longs do, 4000 do à demi-jeannes, 40 caisses sardines (grandes boîtes), 10 do (5/8 do), 20 caisses petits pois, 5 caisses macaroni, 5 do. vermicelli, 10 do fruits au sirop, 20 do. fruits au jus, 15 do chinois à l'eau-de-vie, 10 do. cassis, 1 do. de 40 bouteilles nougat à 1/4 vanille, 10 do vin do Mâlaga, 10 do sardines à l'huile, 10 do olives, 20 do. anchois, 50 do. raisins Malaga, 150 demi do. do. 40 corbeilles figues, 50 sachets de Malaga.
LOISON & SILVESTRE; 36 Vieille Levée.
15fev

VON. ROUMAGE offre à vendre: Eaux de vie, 4mo et 1bon preuve, parmi lesquelles il s'en trouve de très vieilles, des marques Lecoq, Castillon jr. et J. J. Dupuy. Balles d'olives supérieures, vins rouges et blancs en caisses de 12, 24 1-2 bouteilles, vin de champagne 1er choix. liqueurs assorties, fioles d'emballage, absynthe de preuve, fruits conservés dans leur jus, cerises à l'eau de vie, prunes par caisses de 24 pots, figues, cornichons; bouchons pour bouteilles, par sacs de 1000; 200 demi boîtes cape à l'huile, figues et bouteilles assorties pour bouchons et bailles, &c. &c. 26 jan

DAMEJEANES de 2, 3 et 4 gallons, à vendre par
16 fev HAGEDORN & CRAMER, 80 Royale

VENTES DU SHERIF.

Jacques François Knott [illegible]

COUR DE DISTRICT—No. 19721—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, vendredi, vingt-cinq février 1842, à midi:
Une certaine portion de terre située au faubourg Annunciation de la ville de la Nouvelle-Orléans, faisant partie du lot No. douze dans l'ilot No. cinquante-sept, sur un plan dressé par B. Lafon, le quinze mai mil huit cent sept, bornée d'un côté par les lots désignés sur le même plan, comme Nos. dix et onze; de l'autre côté par le No. onze et petite portion triangulaire du lot No. deux, et dans le fond par la ligne qui divise le dit faubourg Annunciation, et le dit lot No. douze en deux portions. La dite portion de terre ci-dessus désignée mesure (plus ou moins) quatre-vingt-cinq pieds de face à la rue Mobile, entre les rues Magazine et Celyate, environ cent vingt-sept pieds deux pouces sur la ligne qui le divise des lots Nos. dix et onze, et sur l'autre côté et dans le fond telle profondeur et largeur pouvant appartenir à la dite portion de terre. Ensemble avec toutes ses dépendances et circonstances. Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
J. L. THIELEN,
22 jan—4,11 ps. Shérif de la Cour de District.

La Banque de l'Etat de la Louisiane vs. Wm. J. Whiting.
COUR DE PAROISSE—No. 14,404—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nlle. Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le 5 mars 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Tous ces deux lots de terre situés au faubourg Ste. Marie, dans l'ilot compris entre les rues Phillippa, Perdido, Gravier et Circus, qui sont contigus, et qui mesurent, savoir: le premier lot, 43 pieds 1 1/2 pouce face à la rue Phillippa, mesure anglaise, sur 90 pieds de profondeur mesure française; et le second lot, 30 pieds de face à la rue Phillippa, mesure anglaise, sur 90 pieds de profondeur, mesure française; ensemble les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur lesdits deux lots de terre.
Conditions:—Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite, sera adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit. L'acheteur fournissant son obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt à raison de 9 pour cent par an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
V. ALLAIN,
15 fev—2 ps Shérif de la paroisse d'Orléans.

Almira W. Miller, épouse de Stephen Bullock contre Stephen Bullock son mari.
COUR DE PAROISSE—No. 14,987—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu sur les lieux rue Tchoupitoulas entre les rues Delord et Louise, vendredi le 25 février 1842, à 10 heures A. M.
Un lot de meubles contenu dans la maison occupée par le défendeur et située rue Tchoupitoulas entre les rues Delord et Louise; saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
V. ALLAIN,
14 fev 5 8 p s Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Amédée Gelatas, vs. Lse. Bonnevalet f. c. l.
COUR DE PAROISSE—No 14228—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans dans ses parties, il sera vendu à la Bourse de la Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville lundi, le 28 février 1842, à midi,
L'esclave Prudence, négresse âgée d'environ 11 ans; saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
V. ALLAIN,
17 f—2 ps. Shérif de la Paroisse d'Orléans.

AVIS DE FAILLITES.

COUR DE DISTRICT des Etats-Unis pour le district oriental de la Louisiane—No. 6—Madame Jone vs. ses créanciers—Avis est par le présent donné que M. Clopphi née Aitain épouse de Peter Jone, séparée de biens d'avec son mari, a enregistré en cette Cour sa pétition pour se déclarer en faillite et pour être déchargée de ses dettes en vertu de l'acte du Congrès passé à cet effet, et qu'un ordre a été dument enregistré dans cette Cour fixant le 25 février courant dans la matinée, à la salle de la Cour de District des Etats Unis, tenant ses sessions pour le district oriental de la Louisiane, à la Douane de cette ville, comme étant, l'heure et le lieu fixés pour la lecture de ladite pétition; toutes les personnes intéressées peuvent s'y trouver pour déduire les motifs, (s'ils en ont) pour lesquels il ne serait pas fait droit à la prière de la dite pétitionnaire.
[L. S.] Par ordre de la Cour,
ED. LAUVE,
4 fev Député Greffier de la Cour de District des E. U.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Jean François Girod vs. ses créanciers—No. 20,310—La cession des biens de l'insolvable ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers: il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers soit tenue au bureau de Felix Percy, notaire public, le lundi 28 février prochain à 10 heures A. M. afin de délibérer sur les affaires de l'insolvable. En attendant, toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues.
Témoin l'Honorable A. M. Buchanan, juge de la susdite Cour, ce 26 janvier 1842
(Signé,) P. LE BLANC,
29jan 4—28 4,11,18,25,28fev Dép. Greffier.

ETAT de la Louisiane—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian juge—15 février 1842—No 14,314—Pierre Joseph Grégoire vs ses créanciers—Il est ordonné à toutes les personnes intéressées dans cette affaire d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente publication, les motifs, pour lesquels le syndic ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément au dit tableau.
Par ordre de la Cour, bureau du greffier le 15 février 1842.
16 fev—3 fen 10 j. ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nlle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian juge—20 janvier 1842—No. 14,[illegible]—Pierre Crocker vs ses créanciers—La cession des biens du pétitionnaire est par le présent accepté par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu en l'étude de T. Seghers notaire public, le 25 de février 1842, pour y délibérer sur leurs intérêts, et en attendant, il est ordonné que toutes poursuites contre ses biens et sa personne sont et demeurent suspendues.
Par ordre de la Cour,
Bureau du greffier. Nouvelle Orléans, le 20 janvier 1842
21 jan—3 en 30 j. ARMAND PITOT, Greffier.

SAUCISSES conservées dans le saindoux—50 barillets en très bon ordre, pour l'usage des familles, à vendre par J H ASHBRIDGE,
21 fev 97, Camp.

TRAITES sur la Havane à courte vue, à vendre par
21 f J ROBERT & Co, 3, Magasins

SALSEPAREILLE—50 balles en magasin, à vendre par
21 f J ROBERT & Co, 3, Magasins.

RAISINS secs, quelques caisses supérieur M. B. à vendre par J ROBERT & Co,
21 f 3, Magasins.

AMANDES—400 sacs et 100 caisses, à vendre par
21 fev J. B. VALLS, 35, Gravier.

SUCRE de la Havane, à vendre par
21 f J. B. VALLS, 35, Gravier.

RIZ de Charleston, à vendre par
21 f J. B. VALLS, 35, Gravier.

CAFE de la Havane, à vendre par
21 f J. B. VALLS, 35, Gravier.

GENIEVRE de Hollande—4 pipes, à vendre par
21 fev J. B. VALLS, 35, Gravier.

GOYAVE, à vendre par
21 fev J. B. VALLS, 35, Gravier.

VINS de Porto, Hock, Sherry, Madère, St. Vincent et vins rouges en barriques et en caisses, à vendre par
21 fev J. B. VALLS, 35, Gravier.

CIGARES—Un assortiment complet excellens cigares de la Havane constamment en mains, à vendre par
21 fev J. B. VALLS, 35, Gravier.

TABAC—30 caisses manufacturé du Missouri à vendre en magasin par HAWTHORN & WOODS,
21 fev 63, rue Gravier.

FARINE—100 barils en débarquement du steam-boat Minerva, à vendre par HAWTHORN & WOODS,
21 fev 63, rue Gravier.

CHANDELLES—50 caisses pure de suif en magasin et à vendre par HAWTHORN & WOODS,
21 fev 63, rue Gravier.

BOEUF—130 1/2 barils mess à l'inspection de Bozant, à vendre par HAWTHORN & WOODS,
21 fev 63, rue Gravier.

WHISKEY—7 barils Monongahela, à vendre en magasin par HAWTHORN & WOODS,
21 fev 63, rue Gravier.

PORC et Saindoux—90 barils porc mess et prime, saindoux en barils et barillets, à vendre par
21 fev HARROD & DARLING, 49, Commune

PORC & BOEUF—50 barils à l'inspection, à vendre par
21 fev JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

FARINE & MAIS—500 sacs et barils, à vendre par
21 fev JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

TABAC Manufacturé—100 caisses de différentes descriptions, à vendre par
21 fev JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

CIGARES MELES—16,000 à vendre en magasin, par
21 fev JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

SAINDOUX—300 barillets et 20 barils en magasin, à vendre par
21 fev JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

PLOMB—2140 saumons et 300 barils, à vendre par
21 fev JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

CIGARES Regalias—Un lot de 50000 à vendre à 20 le millier pour du comptant par J M CABALLERO,
21 fev 14, Camp

LES soussignés ont dernièrement reçu et offrent à vendre à bas prix un grand assortiment de marchandises sèches de toutes les descriptions.
W C THOMPKINS & Co.
21 fev 59, Gravier

GRAISSE—300 barillets en débarquement du steamer manhattan, de Cincinnati, à vendre par
W C THOMPKINS & Co.
21 fev 59, Gravier

THE—30 caisses de toutes les descriptions à vendre par
21 f W C TOMPKINS, 59 Gravier.

SAVON—500 caisses No 1, différentes marques, à vendre par W C TOMPKINS,
21 f 59 Gravier.

EAU de vie et whiskey à vendre pour clore des consignations par W C TOMPKINS, 59 Gravier.
21 f

MORUE et harengs en magasin à vendre par
21 f W C TOMPKINS, 59 Gravier.

PAPIER—500 rames blanc et de couleur à vendre en magasin par W C TOMPKINS,
21 f 59 Gravier.

VIN de Porto pur—50 caisses très supérieur et Goropiga vin de dame à vendre par
18 f J & F T PRESCOTT, 15 Canal.

MADERE et Sherry en caisses d'une doux., marque Newton, Garden & co, madère de Duff, Gordon & co, à vendre par
18 f J & F T PRESCOTT, 15 Canal.

VIN rouge—500 caisses Chateau Margaux, Latour, Leoville, St. Julien, Haut Brion, reçus par l'Enna de Bordeaux, à vendre par
18 f J & F T PRESCOTT, 15 Canal.

VIN de Sauterne, Chateau Y Queen en caisses et 1/4 barriques, aussi Sauterne commun à vendre par
18 f J & F T PRESCOTT, 15 Canal.

CHAMPAGNE, Médaille de Cincinnati—100 paniers de 1834, dernièrement reçus par la barque Venice du Havre à vendre par
18 f J & F T PRESCOTT, 15 Canal.

CHAMPAGNE, couronné de Jacquesson reçu par la barque Venice à vendre par
18 f J & F T PRESCOTT, 15 Canal.

VIN du Rhin—100 caisses reçues en bon ordre par le navire May Flower, à vendre par
18 f J & F T PRESCOTT, 15 Canal.

HARENGS No 1 et 2 à vendre en lots au gré des acheteurs par
18 f J & F T PRESCOTT, 15 Canal

CLOUS—1400 barillets excellente qualité, en magasin et à vendre par W. C. WHITRIDGE,
18 fev 76, Magasins.

BLANC de Baleine—300 caisses New Bedford, en magasin et à vendre par
16 fev W. C. WHITRIDGE, 76, Magasins.

PAPIER pour l'usage des notaires, le plus beau qui ait jamais été importé dans le pays, à vendre à prix modéré par HERBAULT FRERES,
16 janv 76, rue Bienville

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et en une seule séance—Le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étend que sur les rapports de devant de la machoire supérieure. Les autres ne pouvant être fixées que par le procédé ordinaire.
Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 108, entre St-Louis et Conti, où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche.

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle Orléans.
PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôt et d'Actions, Checks, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les faisaient dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.
Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure.
Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Camp. 8 jan

BEURRE et Fromage de l'Ouest—50 fréquins, à vendre par J W STANTON & co,
36, Poydras.

MARINADES—[illegible] caisses à vendre par
19 fev J W STANTON & Co, 36, Poydras.

[illegible] de toutes les descriptions, à vendre par
19 fev J W STANTON & Co, 36, Poydras.

CAFE—200 sacs Rio et Java, à vendre par
19 fev J W STANTON & Co, 36, Poydras.

SAVON et Amidon—400 caisses, à vendre par
19 fev J W STANTON & Co, 36, Poydras.

HUILE et Blanc de Baleine—A vendre par
19 fev J W STANTON & Co, 36, Poydras.

GOUDRON et Resine—100 barils à vendre par
19 f HARROD & DARLING, 49 Commune.

SACS en pitre—40 paquets à vendre par
19 f HARROD & DARLING, 49 Commune.

VIN du Rhin de tous les choix et de la récolte de 1834, à vendre par
19 f E & F T PRESCOTT, 15 Canal.

MOUCHOIRS de Madras—2 caisses à vendre par
19 f STETSON & AVERY.

PORC—100 barils en bon ordre à vendre par
19 f STETSON & AVERY.

MARCHANDISES du pays de différentes descriptions à vendre par
19 f STETSON & AVERY.

POIVRE—240 sacs sumatra à vendre par
19 f STETSON & AVERY.

BEURRE de Goshen dernièrement reçu à vendre par
19 f STETSON & AVERY.

COTONNADES à la mode—10 caisses à vendre par
19 f STETSON & AVERY.

WHISKEY—100 barils commun à vendre en magasin par STETSON & AVERY. 19 f

GRAISSE—600 barillets en magasin à vendre par
19 f STETSON & AVERY.

PLOMB—2648 saumons en débarquement du steamboat Preemption à vendre par
19 f JOHN R SHAW, 24 Poydras.

CAFE de la Havane—121 sacs en magasin et à vendre par W. C. WHITRIDGE,
76, Magasins.

BEURRE et Fromage de l'Ouest—40 barils en magasin et à vendre par M. A. ROBITAILLE,
18 fev 77, Commerce.

BOIS de charpente—31,000 pieds 1 pouce d'épaisseur, en débarquement au nouveau bassin, à vendre par
18 fev J. H. ASHBRIDGE, 97 Camp.

MAQUEREAUX—No. 3 en barils et 1/2 do et nos. 1 et 2 en caisses ferblanc, à vendre par
18 fev N. D. CHAMBERLIN, 75 Magasins.

CAFE—100 sacs de Cuba, dernièrement reçus par le Natchez, à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
18 fev 75, Magasins.

CAFE—400 sacs café de la Havane à vendre par
17 f PRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse.

DAMEJEANES—1000 de 5 gallons, à vendre en débarquement par A. DURAND,
16 f 13, Bienville.

TOILE & corde d'emballage—500 pièces 44 pièces du Kentucky et autres descriptions, à vendre en magasin par HAWTHORN & WOODS,
14 f 63, Gravier.

ETOFFES pour pantalons 3/4, 7/8 et 4/4, à vendre par caisses à bas prix, par
17 f WM PREHN, 56, Douane.

COUTIL de fil 3/4 à la mode, à vendre par
17 f WM PREHN, 56, Douane.

ETOFFES pour moustiquaire, 6 1/4 en pièces de 16 yards, à vendre à bas prix par
17 f WM PREHN, 56, Douane.

PLATILLAS et Britanniae ayant droit au drawback, à vendre par WM PREHN,
17 fev 56, Douane.

HUILE d'Olive—325 paniers huile d'olive marque Pla y Gual, Peseal, et à vendre par S. LATAPIE,
16 fev 70, Vieille-Levée.

BLANC de Baleine, Savon &c.—200 caisses blanc de baleine de New-Bedford, 100 dito savon première qualité, à vendre par S. LATAPIE,
16 fev 70, Vieille-Levée.

EAU de vie d'Espagne—7 barils eau de vie en magasin et à vendre par
16 f PRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse.

RAISINS et citrons—150 caisses raisins et 100 caisses citrons de Malaga en magasin et à vendre par
19 f PRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse

BELLE BIJOUTERIE—Les soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de lunettes d'or et d'argent, médaillons et fermoires d'or, dés or et argent, porte-crayons en or, plumes d'or de Brown & Co. Aussi dernièrement reçu un bel assortiment de montres d'or et de chasse, à vendre à bas prix par
HYDE & GOODRICH,
21 fev 15, rue de Chartres.

SAINDOUX—30 barillets très supérieur, à vendre en magasin par J. H. ASHBRIDGE,
15 fev 97, Camp.

PLOMB—250 saumons à vendre sur la levée, par
18 jan J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

SAINDOUX—1,200 barillets, à vendre par
18 fev CH C. SACKETT, 36, Poydras.

LARD—20 boucauts première qualité de Cincinnati, à vendre par CH. C. SACKETT,
15 fev 36, Poydras.

BEURRE—62 barillets et fréquins de l'Ouest à vendre par CH. C. SACKETT,
15 fev 36, Poydras.

TOILE—50 balles toile écrue, à vendre par
15 fev N. D. CHAMBERLIN,
75, Magasins.

SAVON, Huile et Blanc de Baleine, en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART,
18 fev 20, Douane.

MORUE et Maquereaux, en caisses, tambourg et barils à vendre par TUFTS & HOBART,
18 fev 20, Douane.

BEURRE—15 barillets de Goshen, en débarquement du navire Arkansas, à vendre par
TUFTS & HOBART, 20 Douane.

FARINE de Sarrasin—50 barillets en débarquement du navire Louisa, à vendre par
15 fev TUFTS & HOBART, 20, Douane.

CRANBERRIES en barils 1/2 et 1/4 barils, en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART,
15 fev 20, rue de la Douane.

FARINE pour Famille—50 1/2 barils, à vendre par
15 f CH. BYRNE. 156, Tchoupitoulas.

BEURRE de l'Ouest—60 barillets, à vendre par
15 f CH. BYRNE. 156, Tchoupitoulas.

TRAITES en blanc, en français et en anglais, reliées en registres, dernièrement reçues et à vendre par
NORMAN STEEL & Co, 14, Camp.

BEURRE—100 barillets de l'Ouest, de bonne qualité, à vendre par CH BYRNE & Co,
15 fev 156, Tchoupitoulas

TRAITES sur New York, Londres et Paris, à vendre par 11 fev O H MIESEGAES, 24 Vieille Levée

CAFE de Java—300 sacs en magasin, à vendre par
O H MIESEGAES,
11 fev 24, Vieille Levée

BOUTEILLES—500 paniers à madère, à vendre en magasin par O H MIESEGAES,
11 fev 24, Vieille Levée

THE impérial, poudre à canon et Young Hyson, en magasin, à vendre par O A MIESEGAES,
16 fev 24, Vieille Levee

TOILE d'Irlande—Un bel assortiment 4/4 en magasin, à vendre par F DE LIZARDI & co,
16 fev 52, Bienville.

TRAITES sur la Havane, à courte vue, à vendre par
F DE LIZARDI & co,
10 fev 52, Bienville.

FARINE—300 barils en débarquement du steam-boat Meridian à vendre par
HAWTHORN & WOODS,
15 f 63, Gravier.

CAFE—3061 en débarquement de la barque Niagara de Rio Janeiro à vendre par
JOHN A. MERRITT,
21 fev 53 Camp.

CAFE de Java—150 sacs vieux gouvernement à vendre par JOHN A. MERRITT,
11 fev 53 Camp.

CLOUS—1000 barillets de Boston assortis de 4 à 20 en magasin à vendre par
15 f JOHN A MERRITT, 53 Camp

BAS—19 caisses blancs et bleus à vendre en débarquement du navire Clementine par
D H MIESEGAES,
16 f 24 Vieille Levée.

EAU de vie, vin blanc et rouge de différentes qualités en débarquement du navire Callao de Bordeaux à vendre par O H MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 15 f

CORDE d'emballage—600 pieds 44 pouces à vendre par O H MIESEGAES,
15 f 24 Vieille Levée.

BOEUF—300 barils prime à vendre par
CH C SACKETT & Co,
15 f 36 Poydras

CHAUX de Thomaston—A vendre en magasin en lots au gré des acheteurs par ALEX. GOW,
16 fev 20, rue Bienville.

FARINE de mais et de Sarrasine, quelques barils, à vendre par J H ASHBRIDGE, 97 Camp
16 fev 97, Camp

GRAISSE—63 barils en débarquement du steamer Meridian, à vendre par HAWTHORN & WOODS,
16 fev 63, Gravier

TABAC et cigares—200 balles tabac supérieur en feuille, 500,000 cigares de la Havane, à vendre en magasin par
CUCULLU, LAPEYRE & Co,
16 fev 29, Vieille Levée

CITRONS—150 caisses frais de Malaga, à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co,
16 fev 29, Vieille Levée

CAFE et Sucre—1000 sacs café vert la Havane, 150 de vieux, 75 caisses sucre blanc de à vendre en magasin par CUCULLU, LAPEYRE & Co.
16 fev 29, Vieille Levée.

VINS—400 barriques rouge de Catalogne, 200 barils Malaga sec, 40 de Madère et Porto, 150 caisses citrons, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co,
16 fev 29, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane de toutes espèces, constamment en main et à vendre par J. M. CABALLERO,
17 fev 32 Vieille Levée.

SUCRE de la Havane, blanc et brut, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO,
17 fev 33, Vieille Levée.

MARCHANDISES Diverses—150 barriques huile, 800 caisses blanc de baleine New Bedford, 2000 barillets clous, 200 caisses thé, 100 sacs café, 100 paniers champagne, 10 pipes genièvre de Hollande, 40 barils whiskey Monongahela, 30 de eau de vie de pêches, en magasin et à vendre par W. C. WHITRIDGE,
78, Magasins.

SUCRE—30 caisses blanc de la Havane, à vendre par
16 f A. DURAND, 13, Bienville.

MAGASIN DE MEUBLES à la Nouvelle-Orléans—Le soussigné offre à vendre un grand assortiment de meubles très élégans, tels que: chaises d'acajou communs, à la mode, glaces de toutes les dimensions, matelats en crins et mousse, oreillers &c. &c. Bon marché pour du comptant.
10 j Wm. GRANT. 28 Douane.

AVIS AUX HABITANTS, FERMIERS &c.

MOULIN portatif, patenté, par le moyen duquel un homme peut moudre et cribler un boisseau de blé par heure, par une seule opération.
Les moulins ci-dessus sont faits pour moudre le blé, le maïs, le café, le riz et presque toutes les substances sèches.
On peut faire plus d'ouvrage avec moins de peine en employant ce moulin qu'avec tout autre mise en usage aux Etats-Unis ou en Europe
Les noix du moulin sont faits soit en métal soit en pierres et sont de forces différentes. On peut les adapter à des machines de la moindre force, à la vapeur ou autre, à des moulins à eau, ou à des mouvements produits par des chevaux ou boeufs, et conséquemment ils conviennent à des habitants pères de familles, maisons publiques, émigrants &c.
Les planteurs, fermiers et autres, peuvent se procurer des moulins pour nettoyer trois espèces de pois, moudre trois boisseaux d'orge, écraser un boisseau d'avoine par heure. Aussi: des moulins de la force d'un cheval, capable de tamiser 12 à 15 boisseaux de pois, moudre trois boisseaux d'orge ou quatre boisseaux d'avoine par heure. On peut adapter ces moulins à toute espèce de machine, et par leur simplicité on ne peut craindre qu'ils se dérangent.
ALEX. GOW, 29 Bienville.
On peut voir ces moulins à l'Arcade de Bank. 27 d

DRAYS, WAGONS, &c. &c. actuellement en débarque ment du navire Renown et du brick Bolon de Philadelphis: 38 drays différentes dimensions, 4 wagons sans ridelles, 1 wagon Dearborn, 76 brouettes, à vendre par
6 jan CHS BYRNE, 156 Tchoupitoulas.

NOUVEAU ET SPLENDIDE STOCK D'HABILLEMENT CONFECTIONNES.

MEAKINGS & KETCHAM, No. 1 rue Bienville, encoignure de la Vieille-Levée, reçoivent directement du Nord un grand assortiment d'habits confectionnés à la mode et articles de consommation se composant de: habits de toutes espèces, [illegible] de toutes dimensions (quelques extra fines) malles en cuir de voyage, de dou bles en toile, parapluies, etc. Le tout offert à vendre à bas prix pour du comptant ou pour du bon papier de la ville à courte échéance. 19 nov

WAGONS, Drays et Charrettes—Le soussigné reçoit constamment, de Philadelphie et a constamment en mains, un grand assortiment de waggons à deux et quatre chevaux avec et sans ridelles, waggons à lait, couverts et découverts, drays à essieu de fer, quelques-uns de do bois, de différentes dimensions, charrettes de différentes dimensions, roues de diables, brouettes &c. à vendre par
19 jan CHS. BYRNE, 156, Tchoupitoulas.

NATTES—Quelques nattes unies de 4/4 à 6/4, à vendre à bas prix pour clore une consignation par
24 jan L A LEVY Jr, 30, Douane.

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE. ORLEANS.

Arrangement d'été pour les jours de la semaine, à partir du 1er. mars prochain.

De Carrollton.			De la Nlle. Orléans.		
Char à cheval à	4 h.	A. M.	Char à cheval à	6 h.	A. M.
Locomotive,	5	"	Locomotive,	7	"
"	[illegible]	"	"	[illegible]	"
"	10	"	"	11	"
"	12	M.	"	1	P. M.
"	12 1/2	"	"	3	"
"	2	P. M.	"	3 1/2	"
"	4	"	"	5	"
"	[illegible]	"	"	7 1/2	"
"	[illegible]	"	"	[illegible]	"

Arrangement d'hiver à partir du second lundi d'octobre.

Char à cheval à	5 h.	A. M.	Char à cheval à	6 1/2	A. M.
Locomotive,	8	"	Locomotive,	9	"
"	10	"	"	11	"
"	12	"	"	1	P. M.
"	2	P. M.	"	3 1/2	"
"	4	"	"	5	"

Pendant la saison où les théâtres sont ouverts, un char à cheval partira de Carrolton à 9 1/2 heures P. M. et de la Nelle. Orléans à 11 1/2 heures P. M.
Quand les théâtres ne seront pas ouverts le char partira de la Nouvelle Orléans à 10 1/2 heures P. M.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.
Indépendamment des arrangements pris pour les jours de la semaine à une heure P. M., un char commencera à partir chaque heure de Carrollton et de la Nouvelle-Orléans, de manière qu'il y aura un départ à toutes les heures pendant l'après-midi et le soir.
Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.
A chaque train, un char sera expressément réservé pour les Dames.

LES CHARS DE LAFAYETTE
commenceront à partir du haut de la rue Jackson:—Dans l'été à 6 h. A. M. et dans l'hiver à 6 h. 1/2 a. m. Ils commenceront à partir de l'encoignure de la rue du Canal et Baronne; dans l'été à 6 h. 1/2 A. M. et dans l'hiver à 7 h. A. M. après quoi ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 8 1/2 heures du soir de Lafayette, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 8 1/2 heures, ne partira qu'à 9.
Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il y trouve des dames.
Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle. Orléans et Carrollton, 30 Oct. 1840.
JOHN HAMPSON,
18 oct Ingénieur en chef N. O. et C. R. R.

COMPAGNIE DU RAILROAD DU GOLFE DU MEXIQUE.
Commençant vendredi 10 juillet 1841.
UN train de chars partira du dépôt pour "Ducro's Landing," à l'entrée de la "Terre aux Boeufs" à une distance de 12 milles sur le bord du fleuve, aux heures ci-après indiquées:

JOURS OUVRABLES

Départs.		Retours.	
6 1/2 heures A. M.		8 heures A. M.	
4 " P. M.		6 " P. M.	

DIMANCHES

6 1/2 heures A. M.	8 heures A. M.
12 A. M.	1 " P. M.
4 P. M.	6 " P. M.

Par ordre de la Direction.
9 sept J. WEATHERBURN SMITH

BANQUE DE CARROLLTON.
A LOUER—Un magasin bien commodément situé rue des Magasins, près la rue Poydras. Aussi une maison enseignure des rues Nayades et Félicité et une petite maison sur le cercle Tivoli. S'adresser à la Banque de Carrollton à JOHN NICHOLSON,
19 jan Caissier.

A LOUER—Un magasin en briques à 4 étages situé rue Tchoupitoulas, no. 76 donnant sur la rue Foucher. Un autre à 3 étages, rue de la Nouvelle Levée, no. 38 donnant sur la rue du Commerce. Un autre magasin sis rue Gravier, no. 20 S'adresser à
1er déc PETERS & MILLARD, 34 V. Levée.

MAISONS A LOUER.
UNE maison en bois, à étage, située rue Philippe, entre les rues de la Commune et Gravier, de cinq pièces avec gallerie tournante, cabinets &c. &c.—La maison est entre cour et jardin et est abondamment pourvue d'eau de pluie.
Une maison basse en bois, située sur le côté sud de la rue du Canal, entre les rues Tremé et Marais, de quatre pièces avec gallerie, devant et derrière, cabinets, &c. &c et un grenier spacieux avec un escalier commode. La cour est grande, avec un beau puits à pompe, &c. &c.
Une maison basse en bois, située rue Tremé, entre les rues Dumaine et St-Philippe, de quatre pièces avec gallerie derrière, cabinets &c. &c.
S'adresser à B & A SOULIE
10 j 55, rue Bienville au premier.

A LOUER.
Le magasin sis à l'encoignure des rues du Camp et Natchez, se composant de deux chambres de 60 pieds sur 25, sept chambres à coucher. Cuisine, chambre de domestiques etc., avec tuyaux de gaz et d'eau.
AUSSI.—Le magasin à trois étages sur rue du Camp. Le premier étage a 80 pieds sur 25, et le second et troisième étage 60 pieds sur 25.
Ces bâtisses sont maintenant en réparations et seront habitables le 1er septembre prochain.
Le magasin de l'encoignure est convenable pour un magasin de marchandises sèches ou tout autre genre de commerce nécessitant de grandes chambres. S'adresser à
17 sept LA BANQUE DU GAZ.

A LOUER—Le Magasin déjà bien connu pour marchandises sèches, situé encoignure Ste Anne et Bourgogne. S'adresser sur les lieux, ou au No. 11, rue de Chartres, à
26 jan V. & O. VIGNAUD.

MAGASIN A LOUER—Le magasin rue Royale, No. 79, sera loué à des conditions raisonnables en s'adressant immédiatement aux soussignés. Ce magasin est convenable pour un magasin de marchandises sèches ou de nouveautés.
26 jan—6 JARVIS & ANDREWS.

A LOUER—Deux magasins spacieux situés rue Victoire près le Rail Road.
Deux maisons confortables à deux étages, situées rue Condé entre les rues du Quartier et de Chartres.
Une maison située rue Canal, à deux étages, entre Bourbon et Dauphine.
Le bas d'un magasin encoignure Canal Carondelet.
20 déc F. DE LIZARDI & Co.

AVIS—THEODORE, coiffeur, rue de Chartres, No. 150—500 perruques pour hommes et pour dames, de toutes formes, toupets, bandeaux, nattes, frisettes, métalliques, fers à friser de toutes grandeurs, têtes en bois et en carton, modèles perfectionnées, crochets, élastiques, pointes, tresses, raies de chair, ruban, soie à coudre, et en général tout ce qui est nécessaire à la fabrication des ouvrages en cheveux. Cette maison connue depuis plusieurs années par la grande quantité de perruque qu'elle a expédiées, continue toujours avec progrès, et fait de grands avantages aux acheteurs.
Ce même magasin est pourvu d'objets de toilette les plus nouveaux, tels que: cravattes, écharpes riches, corbeilles et sachets, chemises dernière mode en toile française, bourses, beaux et bons gants, éventails, nacre et durcure garnis de marcassite, cols brodés, de batistes, foulards, ornements et épingles pour coiffure, chaussettes en soie, boîtes à glaces garnies de belle parfumerie, brûle parfum oriental, nouveau procédé pour empêcher les cheveux de tomber, crème et savons de toutes les qualités, &c.
Un salon très richement décoré pour la coupe de cheveux et la barbe. Soins, propreté, attention sont constamment observés à l'égard de tous ceux qui daignent l'honorer de leur confiance. 17 jan

CIGARES—500,000 de la Havane, 200 barils tabac de Cuba en feuilles, à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co.
3 fev 29, Vieille-Levée.

A VENDRE en débarquement de la goëlette Huastaca de Tuspan:
Dix tonneaux bois de Fustic,
Quatre vingt balles de Sarpareille,
Vingt balles de Jalap en racine.
S'adresser à BLANCHARD, EIMER & Co.
21 jan—12 24, rue Bienville

LES soussignés offrent à vendre sur la Levée au débarquement du navire Talma de Bordeaux.
180 Barriques vin rouge diverses qualités
30 1/2 barriques vin blanc.
30 caisses vin diverses qualités
100 paniers huile d'olive.
10 do vin de champagne
40 barils vinaigre.
100000 bouchons fins, longs et courts.
50 paniers et 2 barils anisette,
60 caisses liqueurs fines,
10 1/2 pipes eau-de-vie
20 caisses sardines à l'huile et petits pois
20 caisses fruits à l'eau de vie.
50 caisses vermicelli et macaroni.
21 f LOISON & SILVESTRE, 36, Vieille-Levée.

LES soussignés offrent à vendre—Sardines en grandes et demi boîtes, petits pois en grandes et demi boîtes, fruits assortis au jus, amandes à coques tendres, vins de champagne de diverses marques, absynthe et Kirchenwasser, liqueurs assorties, vins rouge et blanc en barriques et en caisses, Cognac, fine champagne 1815, en barils, marasquin et curaçao de 1ère. qualité, macaroni et vermicelli, sauce de tomate en petites bouteilles, guignolet d'Angers et anisette, bouchons en sacs de 500.
LOREILHE & VALETON,
21 fev rue Royale 59

AGENCE DE PRODUITS DE L'OUEST.
MR. ROBITAILLE, No. 77, rue du Commerce, offre ses services aux acheteurs et aux vendeurs. Ses grandes connaissances dans ce genre de commerce lui permettent d'offrir au public toute espèce de garantie dans sa profession.
Conditions: Pour les vendeurs 1 pr. ct., pour les acheteurs 1 1/4 pour cent net sur les commissions. 1 oct

CAFE de Rio de qualité supérieure, en magasin à vendre par WM. PREHN,
17 fev 56, Douane.

PORC—150 barils mess prime, à vendre par
17 fev CH. DOANE & Co. 69, Poydras.

TABAC—50 caisses manufacturé, à vendre à bas prix par
17 fev CH. DOANE & Co. 69, Poydras.

CIGARES—20,000 regalias, à vendre par
17 fev CH. DOANE & Co. 69, Poydras.

VINAIGRE—40 barils supérieur du Nord, à vendre par
17 fev FOSDICK & BROTH. 66, Camp.

CHECKS sur Cincinnati à vue, à vendre par
17 fev STETSON & AVERY, 36, Gravier.

SUCRE de la Havane—340 caisses blanc et brut en magasin à vendre par
17 f J N RICULFI, 58 Poydras.

CAFE de la Havane—600 sacs première qualité en magasin à vendre par
17 f J N RICULFI, 58 Poydras.

CIGARES de la Havane—400,000 regalias, canones, Trabucos et en magasin à vendre par
17 f J N RICULFI, 58 Poydras.

VIN de sherry—20 barriques très vieux à vendre à bas prix pour clore une consignation par
17 f J N RICULFI. 58 Poydras.

BRIQUES à feu—20,000 anglaises à vendre à bas prix par
17 f W E & R MURPHY, 132 Vieux Bassin.

CHARBON de $1 par baril, 2,000 barils à vendre à $1 le baril rendu par
17 f W E & R MURPHY, 132 Vieux Bassin.

AMANDES écossées—100 sacs à vendre par
16 f A. DURAND, 13, Bienville.

TABAC—8 boucauts en feuilles, à vendre par
9 fev FERGUSON & REID, 40, Gravier

SAINDOUX—700 barillets saindoux débarqué du steam American Eagle et 400 do en bon ordre, à vendre par
19 fev FERGUSON & REID, 40, Poydras.

DOUBLONS—300 doublons mexicains à vendre par
19 f PRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse.

CHANGE sur la Havane à vue à vendre par
16 f PRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse.

CORDE et Toile d'Emballage—2000 pièces et rouleaux à vendre par MAUNSEL WHITE & Co,
19 fev rue Gravier.

PEAUX et cuirs—13 paquets peaux, 170 de cuirs de boeuf, 2 barils cire d'abeille à vendre par
WALTON & COCKAYNE,
19 fev 38 et 39, Nouvelle Levée

PLOMB—350 saumons en débarquement du steamer Preemption, à vendre par MERLE BEYLLE & Co.
19 fev 45, Vieille Levée

PLOMB—1100 saumons en débarquement du steamer Minerva, à vendre par JAS. E. WOODRUFF,
19 fev 76, Camp.

CHEMISES et Pantalons—Une facture dernièrement reçue par le navire Arkansas, de N. York, à vendre par
JAMES E. WOODRUFF,
19 fev 76, rue du Camp.

CHANGE sur Philadelphie—Traites de 1 à 60 jours de vue à vendre par
19 fev J ALBERT, 23 St. Louis.

HUILE DE BALEINE—26 barriques à vendre par
FERGUSON & REED,
19 fev 20, Poydras

BEURRE—15 fréquins Goshen en débarquement du navire l'Arkansas, et en magasin à vendre par
FERGUSON & REID,
19 fev 20, Poydras.

SEL de Liverpool—700 sacs gros en débarquement du navire Abbotsford, sur la Levée vis à vis la presse d'Orléans, à vendre en lots au gré des acheteurs par
A. L. ADDISON & Co.
1 fev No. 20, Bank Place

LIQUEURS superfines, &c. reçu par le navire Governor Davis, et à vendre par le soussigné, en gros et en détail:
200 caisses liqueurs superfines et fines,
50 do cerises à l'eau de vie,
50 do fruits assortis dans leur jus,
10 do fines Liqueurs S. LATAPIE,
20 do saucissons Lyon. 70, Vieille Levée
15 jan

HARICOTS—25 barils, à vendre par
26 jan FERGUSON & REID, 20, Poydras.

ETAT DE LA LOUISIANE—Ville de la Nouvelle-Orléans—Qu'il soit connu que, aujourd'hui par devant Achille Chiapella, notaire public dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, dûment commissionné et assermenté, et en présence des témoins ci-après désignés et soussignés, ont personnellement comparu, les personnes dont les noms suivent toutes résidant dans cette ville, à savoir:
Amédée Antime Baudouin, Louis Lebeau, partenaires de et comparaissant pour et au nom de la maison de commerce Lebeau et Charbonnet, composée de lui même et de Just Barthelemy Charbonnet; Pierre Romain Finesan; Oliver Palmés partenaire de et comparaissant pour et au nom de la maison de commerce Palmés & Johnston, composée de lui même et de Daniel Johnston, Stephen Herriman, James W. Riddle et John F. Drake
Lesquels comparans ont déclaré: qu'en vertu d'un acte de la Législature de cet Etat intitulé: "Acte pour autoriser les sociétés spéciales ou anonymes et pour en régler les bases" approuvé le 12 mars 1867, ils se sont réunis pour former, et ont, en effet, formé entr'eux une société spéciale qui sera établie en cette ville de la Nouvelle-Orléans sous le titre, la raison ou le nom de "La Compagnie du remorqueur Tennessean," et de laquelle ils ont, d'un commun accord, arrêté et établi les bases de la manière suivante, savoir:

ARTICLE 1er.
Le domicile de la dite société est fixé dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, et ses opérations auront pour but de remorquer toutes espèces de batiments sur le Mississippi soit en montant, soit en descendant le fleuve, de remorquer toutes espèces de navires depuis le Port de la Nouvelle-Orléans, jusqu'à la mer et depuis la mer jusqu'au Port de la Nouvelle-Orléans, et de porter secours aux navires échoués ou en détresse dans le voisinage des Passes du Mississippi, le tout au moyen du bateau à vapeur Tennessean que les associés ont acquis et se proposent d'entretenir pour les effets ci-dessus.

ARTICLE DEUXIEME.
Le fonds capital de ladite société sera de six mille piastres divisées en douze actions de cinq cents piastres chacune; et il sera émis par la société en faveur des actionnaires des certificats d'actions qui devront être signés par l'agent général ci-après nommé de ladite société. Le dit Amédée Antime Baudouin met dans ladite société la somme de deux mille piastres, montant de quatre actions du fonds capital de ladite société, et représentant sa part et portion dans le dit bateau à vapeur le Tennessean dont le titre est en son nom. Lesdits Lebeau et Charbonnet mettent dans ladite société la somme de mille piastres, montant de deux actions dudit fonds capital. Ledit Pierre Romain Finesan met dans ladite société la somme de mille piastres, montant de deux actions dudit fonds capital. Lesdits Palmés et Johnston mettent dans ladite société la somme de cinq cents piastres montant total d'une action dudit capital et lesdits Stephen Herriman, James W. Riddle et John F. Drake mettent chacun dans ladite société la somme de cinq cents piastres, montant total de trois actions dudits fonds capital; lesquelles sommes respectivement payées en plein par les parties susnommées à l'effet de former ledit fonds capital dont ils sont aujourd'hui les détenteurs dans les proportions susmentionnées, ont été employées à l'acquisition dudit bateau à vapeur le Tennessean ainsi qu'il est dit ci-dessus.

ARTICLE TROISIEME.
Aucun des actionnaires de ladite société ne sera responsable des pertes ou dommages ni des dettes ou obligations de la société au-delà du montant de ses actions.

ARTICLE 4me.
Ladite société est formée de la date des présentes, et sa durée est fixée jusqu'au premier de septembre mil huit cent quarante trois, époque à laquelle elle sera terminée, à moins que les actionnaires ne jugent convenable, conformément de dissoudre ladite société plus tôt, en conformant aux dispositions de la section onze de l'acte législatif sus relaté.

ARTICLE 5me.
La direction de toutes les affaires de ladite société est confiée audit sieur Amédée Antime Baudouin qui est, par les présentes, nommé le directeur, l'agent général et le trésorier de ladite société. Ledit directeur et agent devra avoir et tenir des livres réglés dans lesquels seront relatées toutes et chacune des opérations, démarches, affaires et transactions, ainsi que tous et chacun des comptes, recettes et déboursés de ladite société. Il devra en outre faire, à la fin de chaque mois, un état de situation des affaires de ladite société, pour être soumis aux actionnaires, que l'appel, le premier de chaque mois aux actionnaires ou nommés qui, à la même époque, se partageront au prorata les bénéfices nets de ladite société, si aucuns il y a; et ledit agent recevra pour ses services une commission de deux et et demi pour cent sur les recettes brutes de ladite société.

ARTICLE 6me.
Le capitaine James W. Riddle est et demeure chargé du commandement dudit bateau à vapeur Tennessean qui doit être employé à remorquer ainsi qu'il est dit à l'art. 1er. de cet acte. Il sera de son devoir de tenir un compte exact de toutes les affaires qui se feront à son bord, et à la fin de chaque expédition, il remettra à l'agent du dehors ci-après nommé de ladite compagnie, un rapport succinct de toutes les opérations qu'il aura faites; lequel rapport sera copié dans un livre tenu à cet effet par l'agent général, qui aura soin d'en garder l'original afin de s'en servir comme pièce justificative; ledit James Wm. Riddle aura plein pouvoir de choisir les officiers et les hommes de son équipage, pourvu, bien entendu, que les salaires par lui donnés n'excèdent pas ceux qui se paient habituellement aux gens employés à bord des remorqueurs. Il sera de son devoir, le premier de chaque mois, de faire le compte des dépenses du mois (portage bill) contenant une liste exacte des personnes employées à son bord, avec leurs noms, leurs occupations, leurs salaires et le temps qu'elles ont été employées à bord; il devra aussi, au bas dudit compte, faire un relevé des sommes qu'il aura pu payer pendant le mois pour les menus frais; lesquels compte et relevé seront remis audit agent général, avec toutes les pièces justificatives qu'il devra garder par devers lui, paiera comptant audit James W Riddle le montant dudit compte ainsi que des menus frais; et ledit James W. Riddle recevra à titre de compensation pour ses services, un salaire annuel de deux mille piastres, payable chaque mois.

ARTICLE 7me.
Le dit Stephen Herriman est par les présentes nommé l'agent du dehors (Lever agent) de la dite société, et il devra en cette qualité s'occuper personnellement de l'arrivée et du départ du dit bateau à vapeur Tennessean; il est de plus autorisé à faire tous contrats pour la remorque des navires et à collecter toutes sommes dues à la société; il tiendra un livre séparé dans lequel seront entrées toutes les sommes qu'il aura collectées, et devra, au moins une fois par semaine, se remettre au livre au dit agent général, et verser entre les mains de ce dernier toutes les sommes collectées. Et pour ses services le dit Stephen Herriman recevra soixante et quinze piastres par mois.

ARTICLE 8me.
Il est déclaré légal par les présentes, pour la majorité des actionnaires de la dite société et il y sont expressément autorisés, de priver de leur emploi, en aucun terme pendant la durée de la dite société; ledit agent général et trésorier, le capitaine investi du commandement du dit bateau à vapeur Tennessean et l'agent du dehors ci-dessus désignés et de nommer en leur lieu et place toute autre personne comme ils le jugeront convenable.

ARTICLE 9ème.
La commission allouée à l'agent général, les salaires respectifs de l'agent du dehors et du capitaine auquel est confié le commandement du bateau, ainsi que tous les frais relatifs à la remorque des navires, seront passés au débit du compte de profits et pertes; toutes les sommes collectées pour la remorque par le dit bateau, seront portées au crédit du même compte, et le dividende revenant à chaque actionnaire sera prélevé sur la balance restant au crédit du dit compte.

ARTICLE 10ème.
Il est de convention expresse entre les parties que, pendant la durée de la dite société, aucun des associés ne pourra vendre ou donner en garantie ses actions en totalité ou en partie, sans le consentement de la majorité des actionnaires.

ARTICLE 11ème.
A l'expiration de la présente société ou dans le cas de sa dissolution avant le temps fixé par les présentes pour sa durée, la liquidation des affaires et intérêts de ladite société appartiendra exclusivement à celui qui en sera alors l'agent général, lequel, néanmoins, que ledit agent général soit ou ne soit pas actionnaire de la dite société, et dans le cas où la personne, qui alors serait l'agent général, ne se trouverait pas être actionnaire de la dite société, la liquidation serait confiée à un actionnaire choisi par la majorité des dits actionnaires. Et il est expressément convenu que dans le cas où la dite société, ou bien le dit bateau qui en est l'objet, serait vendue, et que la dite société se soit dissolue avant ce terme ainsi qu'il a été dit, toutes les affaires de ladite société devront être classées et liquidées dans un délai de trois mois qui commencera à courir du jour de l'expiration ou de la dissolution de ladite société selon le cas.
Fait et passé à la Nouvelle Orléans ce vingtième jour de janvier mil huit cent quarante-deux, en présence de M. Carlile Pollock et M Herrman Lucas témoins, lesquels ont signé avec lesdits comparants et moi notaire soussigné.
(Signés) A. Baudouin, L. Lebeau, P. R. Finesan, Palmés & Johnston, S. Herriman, James W. Riddle, John F. Drake Carlile Pollock, H. Lucas.
3 fev—50 l. A CHIAPELLA, Notaire public.

PAR LE MARSHALL.

J. F. Healy, contre Baney Short.
EN vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'honorable G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le 26 de février 1842, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale:
La goëlette DIADEM, ses agrès, apparaux, etc., saisie pour satisfaire le jugement rendu dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
CHS. CLAIBORNE, marshall.

[illegible] vs. [illegible]—No. 5659.
EN vertu d'un ordre de fieri facias [illegible] Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, [illegible] publique le 26 de février 1842 [illegible] Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres [illegible]
Un Terrain situé rue de la Commune, [illegible] Bertaux et Villeré, mesurant trente pieds de face à la rue de la Commune, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Aussi, les batisses et les améliorations qui se trouvent dessus et qui consistent en une maison à étages non achevée, ainsi que les droits et priviléges y appartenant.
Saisi pour satisfaire le jugement rendu dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.
21 jan CHS. CLAIBORNE, marshal.

F. Eléonore Deshrère vs. N. Villars et F. Bertrand in solido.
EN vertu d'un ordre de fi. fa. à moi adressé par l'honorable O. P. Jackson, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 26 de février 1842, à midi à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, un terrain situé dans le faubourg Washington, désigné par le No. 13, de l'ilet compris entre les rues de la Levée, Monroe, Jumonville et Hancock, lequel ilet est désigné par le No. 2 appert un plan, dressé par J. A. Pueyo; ledit terrain mesure 30 pieds de face à la rue Monroe, sur 156 pieds 6 pouces de profondeur, saisi pour satisfaire le jugement rendu dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.
21 janv C. CLAIBORNE, marshal.

RECU par les derniers arrivages du Havre et Hambourg:
Arabies pur fil qualité supérieure, bleue et blanc,
Listado de do de bleu et rose,
Batiste à veste do couleurs assorties,
Mérinos noir double, surfin et ordinaire,
Coutil en fil, bleu et blanc,
Fil d'épreuve rayé et carreaux bleu et blanc,
Gingham bleu, rose et noir unis, dito pour demi deuil,
Mouchoirs de batiste ourlet et rivière, garni et non garni.
Bas de soie noirs, très beaux,
Gants de do de et en filet différentes qualités,
Châles en filet, brodés et unis 4/4, 6/4 et 7/4,
Mousseline-laine, noire 3/4 et 6/4 de large,
Chaussons écrus, très fins, et une quantité d'autres articles reçus antérieurement, à vendre à bas prix par
H. DE GOER & RIFLARD,
24 janv 47, Chartres

HUILE, Chandelles, et Savon—Nous avons reçu en consignation et nous offrons à vendre à bas prix pour du comptant ou de bons billets endossés—2000 gallons huile d'hiver très blanche et garantie pressée froid, 2000 do pure d'automne, 1000 do éléphant de mer garantie pressée froid, 400 caisses blanc de baleine de différentes marques supérieures, grosseurs assorties et garanties convenables pour le pays, 150 de chandelles de suif moulées grosseurs assorties marque de Bodon et de New-Haven faites de suif blanc, 800 de savon de Boston et de Cincinnati différentes marques et qualités. Nous garantissons les marchandises ci-dessus d'excellentes qualités.
20 jan THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,
Fondée et dirigée par Mme DELARUELLE,
DE PARIS,
A Hurtsville près la Nouvelle-Orléans, très incessamment transportée à Greenville, au Sping Place du Rail Road de Carrollton.
CETTE institution n'ayant encore que dix-huit mois d'existence, a, par les progrès rapides des nombreux élèves, mérité la confiance dont elle jouit, et la directrice aidée de son mari le docteur Delaruelle, secondée des meilleurs maitres, s'efforcera toujours de mériter la bonne réputation accordée à son établissement.
Les différentes branches de l'éducation consistent dans les études suivantes:

Langue anglaise,	Langue française,
Dictée	Dictée
Analyse	Analyse,
Composition	Composition

Histoire romaine, grecque, des Etats-Unis, de France, mythologie, géographie, musique, arithmétique, élémens de botanique et d'histoire naturelle, peinture, dessin, fleurs artificielles, travaux à l'aiguille, lectures à haute voix.
Mr. Delaruelle va très incessamment adjoindre aux professeurs qui enseignent dans l'établissement un second maître de musique, et installé définitivement dans sa nouvelle propriété, à Greenville, un ecclésiastique viendra deux fois par semaine continuer l'instruction religieuse afin de préparer les enfans catholiques à leur première communion. 15 fev

AVIS—Le soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Mayflower du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage garanties de qualité supérieure; aussi, par le navire [illegible], de 300 camélias du Japon; 400 rosiers, Azalias, Dahlias et Kalmia, etc. Il attend incessamment un assortiment d'arbres fruitiers de première qualité. Il a maintenant en main des arbres verts, des cèdres, Magnolias de toutes grandeurs, et un grand assortiment d'arbustes et de plantes de serre. Le tout est à vendre à des prix modérés et à son établissement No. 46 rue du Canal et à son jardin à l'encoignure des rues Urquhart et Champs-Elysées, faubourg Pontchartrain.
22 jan F. NEWMAN.

FARINE—300 barils, à vendre par
19 fev FERGUSON & REID,
20, Poydras

QUELQUES beaux fusils de chasse, à vendre à bon marché pour clore une facture.
24 jan H. DE GOER & RIFFARD,
47, Chartres

BANQUE DE CITE.
Nouvelle-Orléans, le 12 février 1842
LES actionnaires de cette institution sont, par le présent avisés à se réunir à la banque, lundi 28 du courant à midi, à l'effet d'adopter telles mesures qui seront jugées convenables relativement à une loi récente de cet Etat intitulée "Un acte pour faire revivre les chartes des différentes banques de la Nouvelle Orléans et pour d'autres objets," approuvé le 5 du courant par le Gouverneur.
Par ordre du bureau des Directeurs,
14 fev R. J. PALFREY, Caissier.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE,
Nlle-Orléans, 10 février 1842.
Extrait des Minutes de la séance du 9 février 1842.
ATTENDU que par la 10me. section de la charte précédent et la direction sont investis de tous les pouvoirs, droits et autorité accordés par les actes d'incorporation, il est résolu,
1o. Qu'en vertu des pouvoirs qui leur sont ainsi délégués, la direction accepte l'acte intitulé "Acte pour faire revivre les chartes des différentes banques de la Nouvelle-Orléans, et pour d'autres objets."
2o. Que ceux des actionnaires de cette institution qui pourraient avoir des objections contre l'acceptation de cette loi, sont requis de notifier leurs objections le 28 de ce mois au plus tard. La direction considérera l'absence de cette notification, comme approbation tacite de telle mesure.
3o. Que, conformément aux dispositions du dit acte, cette banque suspendra, dès à présent, le paiement en espèces de ses billets, pour les reprendre le 30 septembre prochain. Les porteurs de billets pourront les faire étamper "s'ils le désirent, "payables au 30 septembre 1842."
4o. Qu'afin de s'assurer de la situation réelle de l'actif de la banque sous le régime du dit acte, les débiteurs de la banque seront avertis par avis public, à dire dans les trente jours à dater du 7 courant, le classer, conformément à l'acte, dans laquelle ils désirent que leur dette soit placée.
5o. Que jusqu'à nouvel avis les nouveaux escomptes de la banque seront bornés au papier dont l'échéance n'excèdera pas 90 jours, et que ces billets ne seront renouvelés pour aucune raison.
Pour copie conforme.
15 fev J. B. PERRAULT, caissier.

BANQUE DES AMELIORATIONS.
Nouvelle-Orléans, ce 11 février 1842.
CONFORMEMENT à une résolution du bureau de la Direction, les actionnaires de cette institution sont par le présent invités à s'assembler le mercredi 2 mars prochain, à la Banque, à 4 heures P. M. à l'effet d'adopter telles mesures qui seront jugées convenables relativement à la loi récente de cet Etat intitulée "Acte pour faire revivre les chartes des différentes Banques de la ville de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets" approuvé par le Gouverneur le 5 du courant.
Par ordre de la Direction.
12 fev L. BERNARD, caissier.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, 8 février 1842.
UNE assemblée des actionnaires de cette Banque est convoquée pour avoir lieu à la banque, mardi le 1er. mars prochain, afin de délibérer sur l'acceptation ou le rejet d'un acte de la Législature, intitulé: "Acte pour faire revivre les chartes des différentes banques de la Nouvelle Orléans et pour d'autres objets," approuvé par le Gouverneur, le 5 du courant.
Par ordre de la Direction.
9 fev FRED. FREY, Caissier.

BANQUE DE CARROLTON.
Nouvelle-Orléans, le 8 février 1842.
CONFORMEMENT à une résolution du bureau de la Direction, les actionnaires de cette institution sont par le présent invités à s'assembler le Vendredi 25 du courant à la Banque à 4 heures P. M. à l'effet d'adopter telles mesures qui seront jugées convenables relativement à la loi récente de cet Etat intitulé "Un acte pour faire revivre les chartes des différentes Banques de la ville de la Nouvelle Orleans et pour d'autres objets" approuvé par le Gouverneur le 5 du courant.
Par ordre du bureau de la Direction.
9 fev JOHN NICHOLSON, caissier.

BANQUE DU COMMERCE DE LA N. ORLEANS.
Nlle. Orleans le 7 février 1842.
UNE assemblée des actionnaires de cette Banque est par le présent convoquée pour avoir lieu à la Banque le 1er mars prochain, à l'effet de prendre telles mesures qui seront jugées nécessaires relativement à un acte récent de cet Etat intitulé "Un acte pour faire revivre les chartes des différentes banques de la Nouvelle Orléans et pour d'autres objets," approuvé par le Gouverneur le 5 du courant.
Par ordre du Bureau des Directeurs,
8fev GEO. O. HALL, Caissier.

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 9 février 1842.
UNE assemblée générale des actionnaires de cette banque aura lieu à la maison de banque en cette ville, le 1er. Mars prochain, à quatre heures de l'après midi, à l'effet de prendre en considération et exprimer leurs opinions sur la convenance d'accepter l'Acte de la Législature, intitulé: "Acte pour faire revivre les chartes des différentes banques de la Nouvelle Orléans, et pour d'autres objets", approuvé le 5 courant.
Les agens d'actionnaires résidant dans les Etats du nord qui n'ont pas les pouvoirs de voter sont requis d'en obtenir l'autorisation afin de faire enregistrer leurs votes, avant le 7 mars, jour où la décision des actionnaires sera présentée au gouverneur.
Par ordre du comité.
10 fev—2f 1ps RICHARD RELF,

BANQUE ET COMPAGNIE DU GAZ DE LA NOUVELLE ORLEANS.
16 février 1842.
UNE assemblée des actionnaires de cette institution aura lieu à la maison de banque, le mercredi 2 mars prochain, à 4 heures P. M., à l'effet de prendre en considération l'acte de la législature approuvé le 5 courant, intitulé "Acte pour faire revivre les chartes des différentes banques de la ville de la Nouvelle Orléans, et pour d'autres objets", et se former une décision relativement aux affaires auxquelles il est rapport par la direction.
Par ordre du Comité.
17 fev—3ps S. W. HOUSTON, Caissier

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME DE L'OUEST ET CONTRE L'INCENDIE.
Nouvelle Orléans, le 8 février 1842.
A UNE élection pour les directeurs pour l'année courante, tenue hier, les personnes suivantes ont été élus directeurs:

L. Matthews,	W. E. Thompson,
E. Yorke,	S. Minturn,
John Martin,	C. Gardiner,
H. P. M'Kenna,	J. J. Hanna,
L. Bogert,	J. Dash,
C. Adams Jr.	F. Jordy,
G. W. Denton,	L. A. Finley,
	J. A. Merrit.

Et à une assemblée du bureau tenue ce soir, L. Matthews a été unanimement réélu Président.
10 fev GEO. C. LAWRASON, président.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.
Nouvelle-Orléans, le 1er février 1842.
UNE élection annuelle de neuf directeurs de cette Compagnie pour l'année courante, aura lieu au bureau rue du Camp, no. 45, le mardi 22 du courant, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. CHAS. BRIGGS,
2 fev—jusq 22 Secrétaire.

BANQUE DES AMELIORATIONS,
Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1842.
UNE élection pour les actionnaires de sept directeurs pour l'année courante, aura lieu à la maison de banque, samedi 26 février prochain entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
Par ordre de la Direction.
24 janv—jusq 26fev L. BERNARD, caissier

BANQUE DE COMMERCE DE LA N. ORLEANS,
Nlle. Orleans le 4 février 1842.
AVIS est par le présent donné que l'élection annuelle par les actionnaires de onze directeurs de cette banque, aura lieu à la Banque lundi 7 mars prochain entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
9fev GEO. O HALL, Caissier.

MAGASIN DE QUINCAILLERIE ET DE COUTELLERIE, OUTILS DE MECANIQUE ET ATTIRAIL D'HABITATION.
No. 49, rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville
LE soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a reçu d'Europe et des villes manufacturières du Nord, un beau stock de marchandises entièrement neuves, consistant par les différentes branches de son commerce et que l'on peut actuellement visiter.
Tout en appelant l'attention sur le choix qu'il vient de faire, il espère aussi et particulièrement les personnes qui lui accorderont leur patronage, que tous ses articles sont de qualité supérieure, et qu'on pourra les obtenir à un bénéfice moins fort que celui de toutes les autres maisons de la ville. Ces marchandises consistent principalement en:
FUSILS.—Un grand et bel assortiment simples et doubles, carabines et autres articles de ce genre.
FERREMENT DE CONSTRUCTION—Savoir: Serrures de tout genre, de complètes de Clarks, vices de James, pentures à gonds, de à pitons, clous forgés et coupés, targettes, verroux.
FERREMENTS DE CABINET.—Une grande quantité.
INSTALLATION DE SONNETTES.—Savoir: ressorts, fil d'archal, sonnettes et poignées, &c.
[illegible] DE MECANIQUE.—Scies à main et à tenons [illegible], équerres, outils, tarrières de Baldwin [illegible] limes.
[illegible] Couteaux et fourchettes [illegible] ciseaux, rasoirs [illegible] de Butcher.
USTENSILES DE CUISINE.—De fer, de fer-blanc, de fonte, de cuivre, &c. &c. généralement tout ce qui est utile.
BROSSES de toutes espèces.
INSTRUMENTS DE JARDINAGE ET D'HABITATION.—Rateaux, pioches, haches, pelles, chaînes de traits, de boeufs, de bois, do. en acier pour moulin, scies de travers, coins, marteaux, clous à ferrer, &c. &c.
GARDE FEU, CHENETS, PELLES ET PINCETTES GRATES ET POELES, et une grande quantité d'autres articles étrangers et du pays.
5 déc WILLIAM A. RYAN.

LECCIONES PARTICULARES DE LA LENGUA INGLESA.

MR. ORTON, profesor de la lengua Inglesa tiene el honor de participar al publico, & sus antiguos discipulos y á los estrangeros que continua como hasta aqui, á dar lecciones particulares. M. Orton ha adquirido en el espacio de siete años de enseñar el idioma Inglés en los principales instituciones de esta ciudad, un metodo sencillo y eficaz por el cual el discipulo conseguirá facilmente el fin que se propone. M. O. posee los Idiomas Frances y Castellano y dara las instrucciones en el idioma que el discipulo desee. Las personas que quisieren honrarlo con su confianza podran dirigirse á la Academia de Mr. Buffet, calle de Bourbon No. 53, ó á la libreria de Mr. Lelievre, calle de Santana, esquina de la calle Real. 14 fev

LEÇONS PARTICULIERES DE LANGUE ANGLAISE.
MR. ORTON, natif de Londres, professeur d'anglais, et attaché depuis sept ans, aux premières institutions de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de prévenir le public et particulièrement ses anciens élèves et messieurs les étrangers, qu'il continue, comme par le passé, de donner des leçons particulières en ville. Ses instructions seront données principalement par le moyen de la conversation, et dans des explications, Mr. Orton fera alternativement usage des deux langues, suivant le désir de l'élève. L'expérience que Mr. Orton a acquise dans l'enseignement de la langue anglaise, les succès qu'il a obtenus dans les maisons particulières et dans les institutions, le mettent à même de promettre des résultats satisfaisans aux personnes qui l'honoreront de leur confiance. On pourra s'adresser à l'institution Buffet, rue Bourbon No. 53, chez Mr. Lelièvre, libraire encoignure Royale et Ste. Anne, ou au cabinet de lecture de Mme. Ste Rose Delaunay, rue Royale No. 162. 14 fev—1 ad

MAISONS A LOUER.
Une maison en briques à 4 étages, située rue de la Vieille-Levée entre Hôpital et Quartier No. 178; cette maison est très convenable pour tenir une auberge ou un établissement de ce genre.
Une dito située rue de l'Hôpital, entre Bourgogne et Remparts.
Une dito en briques, située rue d'Espagne, entre Moreau et Casacalvo, elle est très commode pour une résidence de famille.
Une dito en briques et à étages, située rue Moreau, entre Port et St. Ferdinand, bloc des Architectes: le tout ou une partie, seulement ou en de trois lots à louer séparément.
Une dito en briques, située aux encoignures des rues Dumaine et Claiborne.
Plusieurs dito situées rue Claiborne, entre Dumaine et Ste Anne.
Le haut du magasin No. 143, rue de Chartres.
Toutes ces maisons sont neuves, et seront louées à très bas prix.
Pour les conditions s'adresser à
CORDEVIOLLE & LACROIX,
14 fev No. 143, rue de Chartres.

BOUCHONS fins demi longs—160 milliers à vendre par
FRED BONIS,
11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane

VIN rouge vieux, divers crûs—100 barriques en magasin à vendre par FRED. BONIS,
11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane,

SUCRE—80 caisses de la Havane à vendre par
1 f CUCULLU, LAPEYRE & Co, 29 Vieille Levée.

CITRONS—100 caisses frais de Malaga à vendre par
1f CUCULLU, LAPEYRE & Co, 29 Vieille Levée.

TABAC et cigares—200 balles supérieur en feuille 500,000 excellents cigares de la Havane à vendre par
1 f CUCULLU, LAPEYRE & Co, 29 Vieille Levée

VIN blanc Haut Barsac et Grave—80 barils à vendre par
FRED. BONIS,

BEURRE de Goshen—20 fréquins, à vendre par
14 fev STETSON & AVERY.

HABILLEMENTS D'AUTOMNE ET D'HYVER.
J. F. FREEMAN & Co., encoignure des rues du Canal et des Magasins, viennent de recevoir par les derniers arrivages de New York, un assortiment général d'habillements convenables pour l'hiver et l'automne; ils continuent à recevoir des consignations par les paquebots réguliers pendant toute la saison.
Leur assortiment étant très grand, il leur sera facile de satisfaire leurs habitués à court délai par des ventes en gros et en détail, à des conditions avantageuses.